

que les chiffres cités dans les journaux se rapprochent de 140 millions de dollars. En l'absence d'une politique clairement énoncée quant à ce qu'il faudra faire de ces troupes lorsque nous les rapatrierons—comment les redéployer, s'il faudrait les employer à surveiller notre territoire et si un commandement maritime pourrait ou non être le point de départ d'un rôle militaire spécialisé—et en l'absence de toute indice qui nous augmentent sensiblement nos forces aériennes ou terrestres ici en Amérique du Nord, je puis seulement conclure qu'il est prématuré, en ce moment, d'examiner sérieusement même une réduction par étapes, car nous savons tous, je crois, qu'une réduction par étapes signifierait une réduction totale.

A ceux qui ont appuyé la motion du gouvernement dans l'espoir qu'un plan de réduction par étapes signifierait le retrait de l'OTAN de quelques troupes seulement, je déclare qu'ils se font des illusions. Ils savent parfaitement, comme nous tous ici, qu'une fois qu'on aura commencé à réduire les troupes, que ce soit par étapes ou autrement, on ira jusqu'au bout. Je prédis au ministre de la Défense nationale, s'il occupe toujours alors son poste, qu'avant la fin de l'année et, en fait, peu après le mois d'août, qui est le premier délai prévu pour indiquer à nos partenaires de l'Alliance que nous avons l'intention de nous en retirer dans l'année, je lui prédis, dis-je, que la réputation du Canada en souffrira, non seulement auprès des nations occidentales mais de tous les pays du monde.

M. l'Orateur suppléant: Comme il est six heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à huit heures.

(La séance est suspendue à six heures.)

Reprise de la séance

La séance est reprise à huit heures du soir.

[Français]

M. Gérald Laniel (Beauharnois): Monsieur l'Orateur, en ma qualité de membre du comité des affaires extérieures et de la défense nationale, tout comme, du comité de la défense depuis 1963, il est de mon devoir de participer à ce débat sur la contribution du Canada à l'OTAN. J'appuie sans réserve le gouvernement et la motion qui a été présentée à la Chambre.

L'étude qui a été faite au cours des derniers mois m'a permis d'en arriver à certaines conclusions qui vont même un peu plus loin que les opinions exprimées publiquement par le premier ministre (M. Trudeau).

Je dois reconnaître que mes vues ont graduellement changé depuis cinq ans, notamment depuis la visite du comité à Halifax, en

1964, ma visite à Berlin, en novembre de la même année, au mois de novembre, avec la délégation parlementaire de l'OTAN, le débat sur l'unification des Forces armées et, finalement, la présente étude entreprise par le comité.

Monsieur l'Orateur, je dois confesser que j'ai quelquefois ressenti que je subissais un tel endoctrinement sur les questions militaires qu'on m'avait convaincu, pendant un certain temps, qu'aucun changement dans nos politiques étrangère et de défense n'était possible, si ce n'est qu'en partant du *statu quo*.

A certaines occasions et en particulier au cours de voyages ou de visites des membres du comité, j'ai même eu l'impression de subir, de la part de certains militaires, un lavage de cerveau. J'ai eu une première réaction lorsque j'ai finalement constaté que beaucoup d'autres députés autour de moi subissaient les mêmes assauts. Évidemment, en ma qualité d'ancien combattant, j'ai été sûrement plus lent que d'autres à le constater, car, à ce moment-là, on faisait partie du club ou on n'en faisait pas partie.

Il fallait être d'accord sur les engagements et la participation du Canada, accepter sans réserve la politique générale de l'OTAN et de NORAD et, alors, on était un député responsable, un représentant du peuple qui avait le privilège de se bomber le torse et de s'enorgueillir de la stature internationale du Canada, même si elle nous était presque dictée par d'autres et quelquefois au-dessus de nos moyens.

Le moral de nos soldats se devait de passer en premier de même que celui de nos généraux, de nos amiraux et aussi de celui des généraux des pays alliés. Le moral de nos soldats est bien important, mais pas au point—et je le constate aujourd'hui—de nous empêcher, voire même de penser à la possibilité d'examiner d'autres options, eu égard à nos politiques extérieure ou de défense.

Il est aussi exact que l'efficacité des forces armées canadiennes est reconnue universellement et n'est pas limitée à notre participation à l'OTAN, parce qu'on les voit à l'œuvre à Chypre et ailleurs. Pourquoi les rôles que nous remplissons actuellement, sous le commandement de SACEUR ou de SACLANT, ne peuvent-ils être modifiés? Pourquoi la participation du Canada est-elle devenue sacrosainte au point que nos alliés, et plus particulièrement les chefs militaires des pays de l'OTAN, ne peuvent concevoir que nous puissions la modifier?

Lors du dernier voyage du comité en Europe, je me suis même un peu disputé avec un général américain à ce sujet. Il ne comprenait pas pourquoi le Canada pouvait penser à